

**1<sup>ER</sup> MERCREDI  
MAI**



# 10 KM COURSE DU

# MUGUET 2019

**DEPART 10H**

RENSEIGNEMENTS :

- ▲ [WWW.EACPA.ATHLE.COM](http://WWW.EACPA.ATHLE.COM)
- ▲ 06.28.68.36.29



**ATHLÈ**

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Ne pas jeter sur la voie publique

## RENSEIGNEMENTS UTILES

La Course du Muguet est organisée par l'EACPA.

Ce 10km est qualificatif aux championnats de France, et classant.



**Retrait des dossards et des puces :**

- Stade des Maradas, 6, passage du lycée 95300, Pontoise, **le jour de la course de 8h00 à 9h15.**

**Présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour retirer le dossard.**

**Course interdite aux vélos, aux poussettes, et aux concurrents accompagnés de chiens**

Parcours : sur 1 boucle en zones urbaines et boisées sur Pontoise et Cergy.

Horaire de départ : 10h00

Ravitaillements : Au 5<sup>ème</sup> Km et à l'arrivée

Douches et vestiaires au stade des Maradas. Casiers consigne avec pièce de 1€ disponible dans la mesure de la disponibilité.

Service santé : XXXXXXXXXXXX

**Engagements :**

Par courrier jusqu'au **27/04/2019**

15 €

**En ligne sur**

[http://inscriptions.oxibol.fr\\_evenement.php](http://inscriptions.oxibol.fr_evenement.php)

15 + 1 = 16€

(Supplément inscription en ligne)

En ligne sur le site du CDAVO : [cdavo.athle.org](http://cdavo.athle.org)

15 €

Sur place

17 €

Forfait club jusqu'à 25 coureurs

160 €

Au-delà : 10 € par engagement

Vous pourrez vérifier que votre inscription est enregistrée en consultant le site :

<http://oxybol.fr>

**Attention course limitée à 1500 participants**

Récompenses : A tous les arrivants T-shirt

Podium :

3 premiers au scratch Hommes et Femmes

3 premiers de chaque catégorie à partir de cadet

Lots remis sur le podium uniquement en présence du coureur

Challenge COURIR POUR MA VILLE 1<sup>ère</sup> F et 1<sup>er</sup> H Cergy Pontins

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

Tél. : ..... Sexe :  F  M

E-mail : .....

Année de naissance\* : ..... Catégorie : .....

\*Aucune inscription d'athlète né après l'année 2003 (cadet)

## > POUR LES LICENCIÉS : (seulement FFA)

Club : ..... N° Licence : .....

Je joins au présent bulletin une copie de ma licence de la saison 2018-2019. La non présence de cette licence ou de sa copie entraînera l'annulation de l'inscription.

## > POUR LES NON-LICENCIÉS :

Je joins au présent bulletin un certificat médical (original ou copie), datant de moins d'un an, **de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition.**

Art. L 231-2-1.

## > POUR LES MINEURS :

**Je soussigné** Nom : ..... Prénom : .....

**Autorise mon enfant** Nom : ..... Prénom : .....

A participer à la Course du Muguet 2019.

La non présentation de cette autorisation parentale pour les mineurs entraînera l'annulation de l'inscription. **Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. La signature sur le bulletin d'inscription valant acceptation.**

Date : .....

Signature OBLIGATOIRE :

### Inscription par courrier :

Ci-joint, un chèque de : ..... € à l'ordre de l'EACPA

**A retourner avant le 27/04/2019 à :**

**EACPA**

**Complexe sportif des Maradas**

**6, passage du Lycée**

**95300 PONTOISE**

## INFORMATIONS IMPORTANTES

**Assurance Responsabilité Civile** : l'organisateur est couvert par une police d'assurance souscrite auprès d'AXA N°3522983104 et Crédit Mutuel. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer individuellement.

**Certificat Médical** : conformément à l'article L. 231-2-1 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999, modifié le 23 novembre 2018 que seul les licences FFA sont acceptées sans certificat médical, toute autres licences doivent être accompagnées d'un certificat médical, aucun dossard ne pourra être délivré sans la présentation de la licence valide, ou **pour les non-licenciés et les licences hors FFA, de la production d'un certificat médical, ou de sa copie, datant de moins d'un an précisant la non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition.**

**En cas d'absence de ces documents, votre inscription ne sera pas validée.**

**Informatique et liberté** : Conformément à la loi informatique et liberté du 06-01-1978 les participants ont un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Ces informations ne sont pas diffusées par l'organisateur.

**Droit d'image** : Le participant prend connaissance qu'il peut être photographié et/ou filmé durant le déroulement de l'épreuve et ne s'oppose pas à la captation et à la diffusion des images de la course sur lesquelles il pourrait figurer, quelle que soit l'utilisation de ces images.

### Challenge du Vexin

Menucourt :	17 mars 2019	Mery sur Oise :	08 juin 2019
Nesles la Vallée :	7 <sup>er</sup> avril 2019	St Ouen l'Aumône :	16 juin 2019
Cergy-Pontoise :	1 <sup>er</sup> mai 2019	Santeuil les Roches :	15 sept. 2018
Osny :	8 mai 2019	Eragny :	12 octobre 2018

### NOS PARTENAIRES

